



ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAIN  
SECRETARIAT  
B. P. 3243

ADDIS ABABA

CONSEIL DES MINISTRES

DIX SEPTIEME SESSION ORDINAIRE

ADDIS -ABEBA, JUIN 1971

CM/375/Rev.1

DEMANDE DE SUBVENTION

PRESENTEE A L'OUA AU TITRE DE L'EXERCICE 1971



DEMANDE DE SUBVENTIONPRESENTÉE A L'OUA AU TITRE DE L'EXERCICE 1971

Depuis sa création en Décembre 1966 à BAMAKO, le CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE n'a cessé d'étendre son champ d'action et de développer ses activités; l'audience dont il bénéficie aujourd'hui sur le plan continental et mondial en porte témoignage.

Si au niveau de nos Pays et de l'Afrique nos efforts d'animation, de formation et de coordination apparaissent de jour en jour plus efficacement dans les structures sportives internationales, nous le devons en majeure partie à la sollicitude et aux encouragements de toute nature dont notre Organisation a été l'objet de la part de l'OUA.

Dans les demandes de subvention formulées au titre des années antérieures, l'utilisation de l'aide financière accordée a été justifiée dans le détail. Il n'est peut-être pas vain de vous rappeler sommairement l'essentiel:

A/- Formation des Cadres

Nous avons souligné dans le passé la nécessité pour notre Continent de disposer de ses propres Cadres Sportifs afin de relever dans les délais minimum le niveau technique de l'ensemble des sportifs évoluant sous les couleurs Africaines.

Depuis 1968 huit stages ont été organisés à cet effet sous l'égide du C.S.S.A. Grâce à ces stages, 310 jeunes Cadres ont pu parachever leur formation ou assurer leur perfectionnement en Basket-ball, en Boxe, en Athlétisme et en Hand-ball.

Les succès de 141 d'entre eux ont été sanctionnés par l'octroi de qualification ou de diplômes délivrés par les Autorités compétentes des Fédérations Sportives Internationales intéressées, ce qui atteste du niveau élevé de nos stages.

B/-Coordination et Animation

Parmi les diverses interventions exécutées dans le cadre du rôle de coordination et d'animation qui incombe au CSSA, il convient de souligner celle que nous avons exercée en décentralisant notre action, comme nous l'avions exposé dans notre précédente demande de subvention, par la mise en place des Zones de Développement Sportif.

Nous pouvons par ailleurs être légitimement satisfaits d'avoir pu faire en sorte que notre Continent soit dignement représenté aux Jeux Olympiques de MEXICO d'où nos athlètes ont rapporté les succès rétentissants que l'on sait.

Notre plus grande fierté restera cependant de n'avoir jamais perdu courage dans la lutte menée, depuis la création de notre CONSEIL, contre la discrimination raciale pratiquée en Sport par les régimes ségrégationnistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie et d'avoir, dans les étapes successives de ce combat, fait preuve de l'unité, de cohésion et de la persévérance qui ont contraint finalement le CIO et la plupart des Fédérations Internationales à exclure l'Afrique du Sud de leurs rangs.

Vous aurez certainement mesuré en son temps l'importance historique et le rétentissement mondial de cette victoire africaine. Gardons-nous cependant de la considérer comme définitive car nos adversaires n'ont pas désarmé, notamment en Rhodésie où la situation requiert toute notre vigilante attention et la poursuite d'un combat que nous n'abandonnerons qu'après élimination totale et définitive de notre Continent, de toute forme de discrimination raciale dans le Sport.

JUSTIFICATIONS D'EMPLOI DE LA SUBVENTION 1970

La subvention qui nous a été accordée au titre de l'exercice 1970 a été utilisée pour couvrir, pour un montant de Frs CFA 24.825.525 soit \$US 89.622 environ, une partie de nos dépenses consécutives à notre programme de formation de cadres, au fonctionnement des Confédérations Sportives Africaines, à l'organisation des Assemblées Générales et Réunions Statutaires ainsi qu'au fonctionnement de notre Secrétariat Général.

1./- Formation des Cadres: Poursuivant les efforts entrepris en matière de formation des Cadres, nous avons réalisé durant l'année écoulée, quatre stages de perfectionnement dans les disciplines suivantes: Hand-ball, Athlétisme, Boxe et Journalisme Sportif.

a) Hand -ball: 21 stagiaires ont suivi la session de formation d'entraîneurs et d'arbitres internationaux de Hand-ball organisée à BANGUI du 6 au 18 Juillet 1970.

b) Athlétisme: A l'intention des entraîneurs spécialistes de Lancers, de Courses et de Sauts, qui avaient obtenu les meilleurs résultats aux sessions organisées en 1969 à ACCRA et NAIROBI, nous avons organisé un stage de perfectionnement de très haut niveau du 10 au 31 Août à DAR-ES-SALAAM.

21 stagiaires avaient été sélectionnés pour/participer. Ils y ont obtenu, selon l'appréciation des Instructeurs de classe internationale qui ont assuré l'encadrement de la session, des résultats très satisfaisants qui font que notre Athlétisme dispose maintenant d'un réseau d'entraîneurs capables de diriger ou au moins de participer à l'encadrement de certains de nos futurs stages.

Les frais entraînés par l'organisation de cette session se sont élevés à 1.397.645 Frs CFA, soit environ \$US 5.045.

c) - Boxe : Un nombre impressionnant de 76 stagiaires originaires de 23 Pays Africains a suivi le stage de formation d'entraîneurs et de Juges-Arbitres de Boxe qui s'est déroulé à LAGOS du 30 Novembre au 12 Décembre 1970.

Selon l'appréciation des Instructeurs internationaux dont nous nous sommes assurés les services à cette occasion, nos stagiaires-entraîneurs ont tiré le meilleur profit de cette session à l'issue de laquelle la majorité d'entre eux a été jugée apte à l'enseignement de la Boxe en qualité d'entraîneurs nationaux.

Quant aux résultats des examens subis par les candidats Juges et Arbitres internationaux, ils nous seront communiqués après homologation par la Fédération Internationale de Boxe.

Nous devons signaler que durant cette session, les 76 stagiaires et leurs Instructeurs ont eu l'honneur de la visite de Monsieur le Secrétaire Général de l'OUA. Les paroles qu'a prononcées M. DIALLO TELLI à cette occasion constituent pour le CSSA le meilleur encouragement à persévérer dans la voie qu'il s'est tracée.

Nous avons consacré une somme de Frs. CFA 9.017.058 soit \$US 32.552 environ pour couvrir les dépenses entraînés par cette session.

d) - Journalisme Sportif: En collaboration avec la République du Sénégal, le CSSA a organisé un stage d'information et de perfectionnement à l'intention des Journalistes Sportifs Africains.

Cette session dont la nécessité était apparue depuis plusieurs années, a été suivie par 40 stagiaires.

Le CSSA en a assumé la direction générale dans le cadre du programme suivant:

- perfectionnement dans les techniques professionnelles de Journalisme Sportif;
- information sur les techniques sportives modernes;
- resserrement des relations humaines entre Journalistes sportifs Africains.

Il a en outre pris à sa charge les frais de voyage d'un stagiaire par Pays.

Les dépenses engagées pour l'organisation de ce stage se sont élevées à la somme de Frs CFA 2.698.890 soit \$US 9.743 environ, indépendamment des frais d'hébergement, pris en charge par le Gouvernement du Sénégal.

## II.- Fonctionnement des Confédérations Sportives Africaines

Notre dernière Assemblée Générale tenue au Caire en Mars 1970 avait décidé de débloquer une somme de 3.000.000 de Frs CFA soit 10.830 \$US au profit des Confédérations Sportives Africaines. Cette somme est en voie de paiement, les difficultés qui ont caractérisé notre trésorerie durant l'exercice écoulé ne nous ayant pas permis de le faire plus tôt.

## III.- Organisation des Assemblées Générales et Réunions Statutaires.

Dans le cadre du rôle d'animation et de coordination qui nous incombe, nous avons eu à organiser en 1970-71; l'Assemblée Générale du CAIRE, la Réunion de la Commission d'Etude des Textes Fondamentaux constituée par cette dernière et la session ordinaire du Bureau Exécutif de LUSAKA. L'ensemble des dépenses engagées à l'occasion de ces diverses rencontres se sont élevées à la somme de 3.553.699 Frs CFA soit \$US 12.829 environ.

IV.- Fonctionnement du Secrétariat Général : Une partie de la subvention consentie a enfin permis au Secrétariat Général

de s'acquitter de ses tâches administratives quotidienne et ce pour un montant total de Frs CFA 5.000.753 soit \$US 18.053.

RECAPITULATION DES DEPENSES

1.	Formation des Cadres.....	Frs CFA	13.271.073	soit \$US	47.910
2.	Fonctionnement des Confé- dérations Sportives Africaines.....	Frs CFA	3.000.000	soit \$US	10.830
3.	Frais d'organisation des Assemblées Générales et autres Réunions Statu- taires.....	Frs CFA	3.553.699	soit \$US	12.829
4.	Fonctionnement du Secrétariat Général.....	Frs CFA	<u>5.000.753</u>	soit \$US	<u>18.053</u>

TOTAL..... Frs CFA 24.825.525 soit \$US 89.622

Les pièces justificatives correspondantes sont jointes en annexe à l'intention des réviseurs aux comptes de l'OUA.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE 1971

Il faut considérer les années 1972 et 1973 comme des années capitales pour notre Organisation et pour le sport Africain, dans la mesure où elles seront marquées par deux événements de résonance mondiale : ce seront d'abord, en 1972, les Jeux Olympiques de MUNICH à l'occasion desquels nous entendons affirmer notre participation et confirmer les résultats rapportés en 1968 de MEXICO; ce seront ensuite les 2èmes Jeux Africains qui rassembleront à Lagos, en 1973, les 4.000 meilleurs athlètes de notre Continent sélectionnés dans l'ensemble des Pays Membres du CSSA.

C'est dire que l'année 1971 est une année de mobilisation générale car l'Afrique Sportive toute entière sera concernée par la préparation de ces deux événements. En même temps qu'il poursuivra l'oeuvre de formation entreprise, le CSSA aura à se préoccuper de coordonner, dans cette perspective, son action avec celle des Fédérations Nationales, des Confédérations Continentales et des Zones de Développement et de doter celles-ci des moyens financiers indispensables.

Pour mener à bien la tâche ainsi fixée, nous nous proposons d'agir dans le cadre suivant :

1°/- Formation des Cadres:

Le programme élaboré pour 1971 comprend 3 stages de technique sportive et un stage de formation de Journalistes et Reporters sportifs originaires des pays anglophones.

Les premiers visent au perfectionnement de nos entraîneurs d'Athlétisme, de Hand-ball, de Volley-ball et à la formation d'arbitres et d'officiels à qualification internationale dans ces trois disciplines.

Sur la base du montant des dépenses engagées pour nos stages antérieurs, nous estimons que les frais d'organisation de ces trois sessions s'élèveront à 12.000.000 de Frs CFA ou environ \$US 45.321.

Quant au stage de formation des Journalistes Sportifs de langue anglaise, il constitue la deuxième session du stage organisé à DAKAR en Avril dernier en-faveur des ressortissants des pays francophones. Son organisation entraînera pour la trésorerie du CSSA une dépense de l'ordre de 2.000.000 de Frs CFA ou \$US 7.220.

Ce qui représente pour les quatre stages programmés, une prévision de dépenses globale de 14.000.000 de Frs CFA ou environ \$US 50.541.



## 2°/-Subvention aux Zones de Développement Sportif:

Afin de renforcer l'action des Zones dont l'efficacité n'est plus à démontrer, notre Assemblée Générale a décidé d'attribuer une subvention de 500.000 Frs CFA ou \$US 1.805 environ à chacune d'elles. Il nous faut donc prévoir une somme de 3.500.000 Frs CFA ou \$US 12.635 environ pour les 7 zones qui ont été délimitées sur le Continent.

## 3°/-Structuration et Fonctionnement des Confédérations Sportives Africaines:

Pour que le Sport Africain obtienne dans les confrontations mondiales les résultats que l'on peut en attendre; il importe que les Confédérations puissent remplir leur rôle d'animation et d'organisation technique du Sport dont ils ont la charge.

Le CSSA se doit, ainsi que le lui imposent ses statuts, de prendre toutes initiatives propres à faciliter la mise en place des Confédérations non encore créées, en l'occurrence celles d'Athlétisme, de cyclisme et de Hand-ball et d'aider, en cas de besoin, celles qui existent déjà.

A cet effet, il est prévu de convoquer cette année les réunions constitutives des Confédérations d'Athlétisme, de Cyclisme et de Hand-ball dont la mise en place ne devrait pas souffrir de retard.

Les dépenses correspondantes comprenant les frais de voyage et de séjour d'un représentant de chacune des Fédérations Nationales concernées, peuvent être estimées à 2.600.000 Frs CFA ou \$US 9.386 environ.

Il nous appartiendra, une fois ces Confédérations constituées, de les doter d'un minimum de moyens en complément des trop faibles ressources que leur procurent les cotisations annuelles des Fédérations Nationales affiliées.

Nous nous proposons de le faire, en exécution des recommandations de notre Assemblée Générale, en accordant une aide de démarrage de 200.000 Frs CFA ou \$US 722 à chacune des Confédérations nouvellement mises en place et une subvention de 500.000 Frs CFA ou \$US 1.805 environ à chacune des Confédérations existantes soit une dépense de 4.100.000 Frs CFA ou \$US 14.801.

Au total c'est une aide globale de 6.700.000 Frs CFA ou \$US 24.817 environ que nous pensons consacrer au titre de l'année 1971 à la structuration et aux activités des Confédérations dont le rôle reste déterminant sur le plan technique pour l'unité et l'essor du Sport Africain.

#### 4°/-Participation et Transports Groupés aux Jeux Olympiques de MUNICH :

On se souvient que grâce à la subvention que l'OUA nous a accordée en 1968 il nous a été possible, par l'élaboration et l'application d'un plan de transports groupés, de favoriser de manière très avantageuse la participation de nos délégations aux Jeux de MEXICO.

Conscients que l'Afrique Sportive se doit d'affirmer, dans les memes conditions, à la fois sa présence et ses capacités aux Jeux Olympiques qui se dérouleront en 1972 à MUNICH, nous nous attacherons à étudier dès cette année un plan de transports groupés à l'exécution duquel nous comptons consacrer une participation de 5.000.000 de Frs CFA ou \$US 18.050 environ.

#### 5°/-Rencontre d'Athlétisme USA/AFRIQUE.

Au niveau des échanges entre sportifs Africains et ceux des autres Continents, des pourparlers sont en cours pour l'organisation d'une rencontre d'athlétisme entre l'équipe nationale des Etats Unis d'Amérique et une sélection africaine forte de 50 personnes. Cette rencontre se déroulera les 16 et 17 Juillet prochain à DURHAM, Caroline du Nord.

Les entretiens engagés à ce sujet ont abouti à un accord de la Fédération d'Athlétisme des USA qui accepte de prendre à sa charge les frais de transport de nos athlètes à partir de DAKAR.

La participation financière du CSSA consisterait à assurer la sélection et l'acheminement de nos athlètes ainsi que leur mise en condition et leur équipement, au cours d'un stage de 15 jours précédant le départ vers l'Amérique.

Les frais prévisibles pour la réalisation de cette opération peuvent être estimés à la somme de Frs CFA 6.400.000 ou \$US 23.104 environ se décomposant comme suit :

1°/- Frais de transport avion jusqu'à DAKAR:

100.000 ou \$US 361 x 50 person. = 5.000.000 ou \$US 18.050

2°/- Equipements Individuels.

10.000 ou \$US 36 x 50 person = 500.000 ou \$US 1.805

3°/- Argent de Poche.

10.000 ou \$US 36 x 50 person. = 500.000 ou \$US 1.805

4°/- Divers et Imprévus:..... 400.000 ou \$US 1.444

TOTAL ..... 6.400.000 ou \$US 23.104

6°/- Participation à l'Organisation des 2èmes Jeux

Africains:

Conformément à la décision de principe prise par l'Assemblée Générale de 1967, une somme de 4.000.000 de Frs CFA ou \$US 14.440 sera versée au Comité d'Organisation des 2èmes Jeux Africains.

Cette somme symbolique, il faut l'avouer, traduit le soutien moral et l'encouragement de l'Afrique Sportive au Pays Organisateur qui aura à supporter des charges, de loin beaucoup plus lourdes.

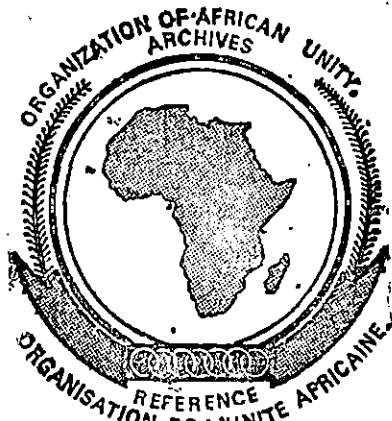
7°/- Contribution au Fonctionnement du Secrétariat Général

Notre Bureau Exécutif sollicite enfin la faveur de prélever la somme de 6.500.000 Frs CFA ou \$US 23.465 environ sur le montant de la subvention escomptée à titre de contribution aux frais de fonctionnement de notre Secrétariat Général.

RECAPITULATION DES PREVISIONS D'UTILISATION

En résumé nous proposons d'affecter la subvention sollicitée au titre de l'exercice 1971 aux postes de dépenses suivants:

- 1°/ Formation des Cadres : Frs CFA 14.000.000 ou \$US 50.541 env.
- 2°/ Subvention aux Zones  
de Développement Sportif; Frs CFA 3.500.000 ou \$US 12.635 env.
- 3°/ Structuration et Fonctionnement des Confédérations Sportives  
Africaines .....Frs CFA 6.700.000 ou \$US 24.187 env.
- 4°/ Préparation et Transports groupés aux Jeux Olympiques de MUNICH.....Frs CFA 5.000.000 ou \$US 18.050 env.
- 5°/ Rencontre d'Athlétisme USA/AFRIQUE.....Frs CFA 6.400.000 ou \$US 23.104 env.
- 6°/ Participation à l'Organisation des 2èmes Jeux Africains.....Frs CFA 4.000.000 ou \$US 14.440 env.
- 7°/ Fonctionnement du Secrétariat Général.....Frs CFA 6.500.000 ou \$US 23.465 env.
- TOTAL.....Frs CFA 46.100.000 ou \$US 166.422 env.



C O N C L U S I O N

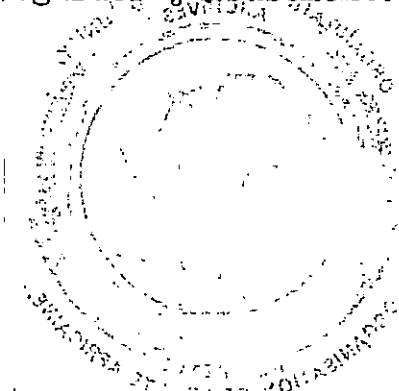
Ces propositions traduisent les objectifs que nous nous efforcerons d'atteindre dans le cadre du programme d'action élaboré pour 1971. Les responsables du CSSA et à travers eux les sportifs de l'Afrique entière, prient Messieurs les Membres du Conseil des Ministres de l'OUA de bien vouloir leur apporter leur nécessaire et précieuse assistance pour surmonter les obstacles qui freinent encore l'évolution du sport africain.

Nous avons eu en 1970 l'insigne honneur et la profonde satisfaction de voir l'OUA nous témoigner sa sollicitude et ses encouragements par la participation de M. le Directeur de Cabinet de son Secrétaire Général à notre Assemblée Générale du CAIRE.

Les Représentants des Pays Membres ont été infiniment sensibles à la marque de confiance qui était ainsi témoignée à notre Organisation.

Il n'en reste pas moins, comme le Représentant de l'OUA a eu l'occasion de le constater au cours des débats, que les difficultés auxquelles nous nous heurtons et qui avaient été exposées dans notre demande de subvention précédente, sont loin d'être levées.

Nous y ayons souligné en effet que toute activité efficace et cohérente sera interdite au CSSA aussi longtemps qu'il en sera réduit à compter sur les seules cotisations des Pays Membres dont ces derniers s'acquittent très irrégulièrement, sinon pas du tout, en raison de la modicité des crédits qui sont mis à la disposition du Sport; aussi longtemps également qu'il sera contraint à mendier à l'extérieur des subventions toujours aléatoires et susceptibles, qui plus est, de porter atteinte un jour ou l'autre à une indépendance que nous devons de sauvegarder jalousement.



Nous avons par ailleurs exprimé le souhait que l'aide actuellement accordée pour une année seulement par l'OUA puisse nous être garantie, sinon dans ses chiffres au moins dans son principe, pour une période de plusieurs années consécutives.

Une telle décision de la part de l'OUA répondrait au voeu exprimé par nos Assemblées Générales et permettrait au CSSA de planifier sur chacune de ces périodes l'action qu'il mène en faveur de la structuration, de l'animation et du développement du Sport Africain tout en garantissant à celle-ci une plus grande efficacité.

La cohésion et la discipline dont font preuve les Pays Membres dans les combats que nous menons pour l'Unité et l'Emancipation de notre Continent et plus particulièrement pour l'éviction des troubles d'Afrique du Sud et de la Rhodésie, ainsi que les succès de résonance mondiale acquis par nos athlètes sont les prémisses d'un avenir riche d'espérances.

Le CSSA est fermement décidé, afin que ces espérances deviennent réalités, à poursuivre l'action entamée. Ses Responsables le feront dans l'esprit de la CHARTE de l'OUA et en collaboration toujours plus étroite avec le Secrétariat Général de cette dernière parcequ'ils sont conscients que le Sport constitue réellement l'une des plus sûres plateformes de rapprochement et de compréhension dans la mesure où il nous permet de communier, au-delà des contingences d'ethnies, de langues et de cultures, dans notre fervente, unanime et commune volonté de contribuer à la consolidation de l'UNITE AFRICAINE.

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1971-06

# 1971 subvention request from the O.A.U.

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/7589>

*Downloaded from African Union Common Repository*